



aussi à cause d'autres facteurs. Les provinces de l'Ouest, et en particulier la Colombie-Britannique, dont le tiers des exportations sont destinées à l'Asie, seront les provinces canadiennes les plus touchées.

Il est donc probable que les économies asiatiques subissent un ralentissement de la croissance au cours des prochaines années, mais si les réformes nécessaires sont appliquées, les perspectives de croissance à long terme devraient être bonnes et se traduire par une forte demande de produits et de services canadiens dans cette région.

APEC

Aperçu

Le forum de l'APEC (Asia Pacific Economic Co-operation) a été établi en 1989 pour favoriser la coopération économique parmi les pays riverains du Pacifique. Il comprend actuellement 18 membres : l'Australie, Brunei, le Canada; le Chili; la Chine; Hong Kong, Chine; l'Indonésie; le Japon; la Corée du Sud; la Malaisie; le Mexique; la Nouvelle-Zélande; la Papouasie-Nouvelle-Guinée; les Philippines; Singapour; le Taïpei chinois (Taïwan); la Thaïlande et les États-Unis. Le Pérou, la Fédération russe et le Vietnam seront admis en novembre 1998.

Le Canada présidait l'APEC en 1997 et a accueilli la rencontre annuelle des ministres et des chefs d'État à Vancouver en novembre. L'une des priorités du Canada tout au long de l'année était de poursuivre des initiatives visant à améliorer l'accès à certains marchés clés pour les exportateurs et les investisseurs et à favoriser en particulier le processus de « libéralisation volontaire et rapide par secteur ». L'APEC aborde les questions d'accès aux marchés au moyen d'initiatives de libéralisation facultatives individuelles et collectives, ainsi que par des projets de soutien du commerce et des investissements visant à réduire le coût des entreprises dans la région.

Libéralisation volontaire et rapide par secteur

En novembre 1997, les chefs de gouvernement et les ministres de l'APEC ont annoncé un engagement sans précédent visant à poursuivre la libéralisation du commerce dans 15 secteurs. En 1995, la valeur totale des importations en cause par les membres de l'APEC

dépassait 1 000 milliards de dollars. Les ministres ont convenu d'élaborer des accords ou des arrangements convenables pour neuf secteurs, les détails devant être finalisés au cours de la première moitié de 1998, dans le but d'appliquer les mesures de libéralisation du commerce en 1999, dans la mesure du possible. Les neuf secteurs de cette liste « A+ » sont les suivants :

- produits chimiques
- produits et services de protection de l'environnement
- produits forestiers
- appareils et instruments médicaux
- jouets
- secteur de l'énergie
- poisson et produits de la pêche
- gemmes et bijoux
- matériel de télécommunications.

Pour les six secteurs restants (automobile, aviation civile, engrais, produits alimentaires, caoutchouc naturel et synthétique, oléagineux), les ministres de l'APEC ont convenu à Vancouver d'entreprendre des travaux préparatoires supplémentaires pendant toute l'année 1998.

Le gouvernement est parvenu à inclure plusieurs secteurs importants pour les exportateurs canadiens (dont le poisson, les produits forestiers et les oléagineux) dans la liste convenue à Vancouver. Tout au long de l'année courante, le Canada collaborera avec ses partenaires de l'APEC à l'élaboration d'accords ou d'arrangements de haute qualité favorables aux exportateurs canadiens dans chacun des neuf secteurs « A+ » et soutiendra les exportations du Canada dans ses travaux concernant les six autres secteurs.

À Vancouver, les ministres de l'APEC ont souligné leur désir d'utiliser la libéralisation volontaire et rapide par secteur comme un point de départ pour élargir la participation à cet entente au-delà de la région et, le cas échéant, pour l'inclure dans l'OMC. Étant donné la dimension du marché de l'APEC, l'engagement vigoureux pris par les membres de l'APEC envers la libéralisation sectorielle jouera un rôle de catalyseur important pour une libéralisation multilatérale plus poussée dans le contexte de l'OMC. Le Canada attache une grande importance au rôle de leader que l'APEC joue à cet égard. Enfin, à un moment où une grande partie de la région a été secouée par la crise financière, l'annonce faite à Vancouver était une affirmation vigoureuse de l'importance pour tous les pays de s'efforcer de développer la liberté des échanges plutôt que de se replier sur eux-mêmes.